



STELLANTIS : LA CFDT DEMANDE LE RETOUR DU TÉLÉTRAVAIL DANS UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE TENDU

CONTACTS

Relations presse
+33 6 89 04 25 27

BENOIT VERNIER
MFG/VPE/FAIQ/RACE/GSTD/H
SW
Délégué Syndical Central CFDT
STELLANTIS AUTO
Elu CSE site de Sochaux
06.42.54.60.42
SOCHAUX / M09
Sébastien Sidoli
Délégué Syndical CFDT
06.15.42.31.61

Laurent Dumanche
Secrétaire général
CFDT Cadres
+33 1 56 41 55 00



La CFDT a adressé, lundi 16 mars, un courrier à la direction de Stellantis France afin d'alerter sur la situation géopolitique actuelle, marquée notamment par la guerre en Iran, et ses conséquences sur les salariés.

Dans ce contexte incertain, la CFDT demande un assouplissement des règles de télétravail, après une réduction très importante du nombre de jours autorisés par la direction.

Un retour au télétravail adapté à la réalité du travail

L'arrêt du télétravail est d'autant plus incompréhensible pour les cadres et ingénieurs que nombre d'entre eux se rendent sur site pour travailler principalement en audio ou en visioconférence.

Dans ces conditions, un retour temporaire au télétravail permettrait :

- de limiter les déplacements contraints
- de réduire l'impact de la hausse des prix des carburants
- de préserver le pouvoir d'achat des salariés
- d'adapter l'organisation du travail à la réalité des missions exercées

Un enjeu économique et social

La situation internationale actuelle a des répercussions directes sur le quotidien des salariés. La CFDT estime qu'il est de la responsabilité de l'entreprise d'anticiper ces impacts et de mettre en place des mesures adaptées.

Le télétravail constitue aujourd'hui un levier concret, efficace et immédiatement mobilisable pour répondre à ces enjeux.